Institute for Marine Scientific onderteek

Institute for Marine Scientific of the Elisabeth of the Scientific of the Elisabeth of the Scientific of the Scie

ÉTUDE

151397

SUR

l'Éducation morale des Marins des Équipages de la Flotte

Par M. LAYRLE,

Contrôleur de l'Administration de la Marine, à Paris.

Essais tentés dans l'armée pour l'éducation morale des soldats

La marine assiste, depuis quelques années, aux efforts du département de la Guerre pour modifier le rôle de l'officier dans la nation armée, en vue de contribuer à l'éducation sociale du soldat.

Nul n'est, en effet, mieux placé pour donner aux jeunes gens appelés sous les drapeaux des idées générales dont l'empreinte dure de longues années et contribue pour une bonne part à former de bons Français.

Cette éducation a plusieurs effets salutaires : le premier est d'intéresser le soldat, de le rendre à la vie civile avec une instruction plus étendue ; le second, de rapprocher des hommes de métier et d'éducation différents. Elle permet aux favorisés du sort de faire partager un peu de leur savoir à ceux que la nécessité de gagner leur vie enlève de bonne heure aux écoles, en donnant ainsi aux uns et aux autres les moyens de se connaître autrement que par les rapports forcément étroits de la hiérarchie militaire.

Pour appliquer à l'armée ces idées que les travaux du général Lyautey, du capitaine Simon, professeur à Saint-Cyr, du capitaine Demongeot, etc., ont fait connaître au public, le ministère de la Guerre prépare les officiers à remplir leur rôle en les instruisant, par des cours spéciaux, à l'École polytechnique et à Saint-Cyr.

Des conférences ont lieu dans les régiments suivant instructions données par les circulaires du ministre de la Guerre des 25 mars 1903, 9 octobre 1905 et 28 juillet 1906 ; elles ont pour but un enseignement général ou professionnel.

Ce dernier met à profit le séjour momentané des soldats dans les villes par suite du service militaire pour leur donner, sous forme de causeries, de visites ou de conférences avec projections et démonstrations pratiques, les notions indispensables à l'exercice intelligent de leur métier.

L'enseignement professionnel ne gêne ni le service, ni l'instruction militaire, il est plus particulièrement d'onné par les professeurs départementaux d'agriculture, les directeurs, professeurs et inspecteurs des écoles pratiques de commerce et d'industrie ou des écoles nationales professionnelles.

Ce genre d'instruction, forcément limité par la diversité des métiers des hommes, ne peut être enseigné dans l'armée que pour un nombre restreint de professions choisies parmi les principales.

Application de ces idées à la Marine

Avons-nous intérêt à essayer, dans la marine, l'application d'idées analogues, et, tout d'abord, le pouvons-nous ? Telle est la première question à se poser.

Cette recherche semble assez naturelle, car c'est une erreur de croire que toutes les idées applicables au ministère de la Guerre sont, *a priori*, bonnes au département de la Marine dont l'organisation diffère profondément de celle de l'armée.

La composition actuelle de nos équipages de la flotte, d'un effectif total de 53,000 hommes, est alimentée par un recrutement annuel de 9,368 hommes (chiffre moyen des dernières années) provenant de :

4.786 marins de l'inscription maritime,

760 engagés à long terme, dont les 85 0/0 appartiennent à la population côtière,

3.822 engagés, dont 78 0/0 sont des départements du littoral.

A l'exception d'un certain nombre de jeunes gens généralement mécaniciens, s'engageant dans la flotte pour se perfectionner dans l'exercice de leur métier, ces 9,368 hommes proviennent, pour la plus grande partie, des familles de marins de professions ou de milieux déjà en contact avec la marine.

Le recrutement général vient donc d'une population où, par métier, par goût et par atavisme, les jeunes gens sont poussés vers les choses de la mer et y demeurent généralement en continuant leur carrière dans la marine militaire ou marchande.

Si intéressante que soit cette population, il n'est pas douteux qu'elle compte, surtout en Bretagne, où s'effectuent les trois quarts du recrutement, un des groupements les moins éclairés de la nation ; aussi serait-il de l'intérêt du pays de chercher, pendant le passage sous les drapeaux, à augmenter son instruction générale et professionnelle pour lui assurer des salaires meilleurs, tout en la maintenant dans son métier primitif, en vue de diminuer le nombre, toujours trop grand, des déclassés.

Cette instruction peut être donnée sous forme de conférences à projections lumineuses faites par les officiers et, pour la partie professionnelle maritime, par des visites lors des tournées dans les escadres, sur les chantiers de construction, les paquebots, ports, navires de commerce, stations de sauvetage, phares, etc., enfin, sous la direction de professeurs des écoles de pêche du littoral, sur les bateaux pêcheurs, dans les musées de pêche, les pêcheries, parcs ostréicoles, etc.

La marine a déjà permis à ses officiers d'entrer quelque peu dans cette voie : la circulaire du 20 mars 1905 (P. O. S., 154) les autorise à faire partie de la Société nationale des Conférences populaires, celle du 21 juin 1906 (B. O., 157) donne des renseignements relatifs aux prêts de vues pour projections lumineuses consentis par le Musée pédagogique du ministère de l'Instruction publique, d'ont les clichés photographiques circulent en franchise (décret du 30 mars 1906, B. O, 508).

Ces dispositions facilitent la tâche des officiers qui désirent faire des conférences aux marins en les accompagnant de projections, mais, comme il faut en pratique un certain temps pour obtenir les appareils et les vues et que ces objets ne peuvent être envoyés au loin, les officiers continuent à éprouver certaines difficultés, s'ils veulent tenter ce genre d'instruction.

L'initiative individuelle, encore assez rare, ne peut, du reste, suppléer une organisation d'ensemble; elle est dangereuse si le conférencier s'égare sur certains sujets que le lien militaire ne permet pas de traiter, et inefficace, au point de vue général, si elle est isolée ou restreinte.

Les officiers peuvent, en outre, se heurter à des difficultés suscitées par les autorités des bords dont ils dépendent et un enseignement de ce genre ne produira de résultats satisfaisants que si le mot d'ordre en vient du ministre.

Dans la marine anglaise, l'Amirauté a favorisé l'éducation des marins en délivrant des appareils de projection aux bâtiments de 300 hommes d'équipage et au-dessus. Dans chaque station navale, le bâtiment amiral possède, en supplément à son armement, une lanterne munie de ses accessoires pour être prêtée aux petits navires; les plus grands encouragements sont donnés aux officiers conférenciers.

Ces mesures sont de nature à porter leurs fruits à bord des bâtiments où l'emploi de la lumière électrique facilite les projections lumineuses, et leur adoption contribuerait à distraire les équipages tout en les instruisant.

Aussi, serions-nous d'avis de les adopter en inscrivant au règlement d'armement la délivrance d'un appareil à projection par navire d'un certain équipage et en constituant une série de vues pour les conférences. Ces vues seraient envoyées aux bâtiments amiraux chargés de leur roulement entre les navires des escadres.

Nous pensons également qu'on pourrait munir gratuitement les bibliothèques d'officiers, dans les escadres et divisions navales, des cours faits sur ces sujets à l'école de Versailles (1^{re} année). Enfin, des conférences seraient commencées sur le Duguay-Trouin aux aspirants et élèves officiers, à l'école d'administration de Brest, à l'école de médecine de Bordeaux et aux élèves officiers mécaniciens, en vue de donner aux futurs officiers des idées sur le rôle social qu'ils auront à remplir dans la marine.

Il nous paraît nécessaire de préciser la façon dont pourrait être conduit cet enseignement, qui ne manquera pas de rencontrer du scepticisme chez les officiers âgés et une certaine indifférence chez la plupart des jeunes.

Les conférences ne seront imposées ni aux officiers, ni à

l'équipage; le commandant d'un navire demandera le concours des officiers de bonne volonté en indiquant qu'il sera tenu compte, sur les bulletins de notes, de ce surcroit de travail.

Les officiers seront libres de choisir leur sujet parmi les thèmes énoncés ci-après, ainsi que les jours et heures de réunions, sous réserve d'une autorisation des commandants qui apprécieront si elles ne doivent gêner ni les exercices, ni le service du bord.

Aucun homme de l'équipage ne sera astreint à assister à ces causeries faites plus particulièrement au mouillage, le soir, dans un local assez vaste et à l'abri, toute conférence étant accompagnée de projections lumineuses, en vue d'attirer les marins et de les habituer à l'enseignement par l'aspect le plus attrayant pour eux.

Les sujets des conférences, mis à la disposition des officiers pour leur servir de guide sommaire et éviter un travail de recherche, seront préparés par une commission réunie dans chacune des escadres.

Il semble, en effet, que les officiers de nos forces navales, en contact avec les équipages, doivent avoir une notion très exacte de ce qui peut contribuer à instruire les marins. La difficulté de la tâche de ces commissions, aidées au besoin de spécialistes, consistera surtout à préparer des causeries sans apparat, à la portée du niveau moyen des équipages, dépourvues de tout esprit scientifique ou littéraire.

Elles trouveront une partie de leur travail déjà étudié dans les sujets ou les vues de la Société nationale des Conférences populaires, de la Ligue maritime, du Musée pédagogique et de la Société d'Enseignement professionnel et technique des pêches maritimes.

Les conférences auront lieu, une ou plusieurs fois par semaine, à bord des bâtiments et dans les dépôts ; elles seront faites, de préférence, par les officiers du bord et, à défaut d'officiers de bonne volonté, par ceux des bâtiments voisins.

Les thèmes peuvent être très variés, mais leur liste, après acceptation du ministre, pourrait être limitée à des sujets maritimes, moraux ou économiques, dont l'énumération ci-dessous a été dressée à titre de renseignement, chaque sujet pouvant donner lieu, suivant le cas, à une ou plusieurs causeries.

Sujets de conférences pour marins :

- 1. La mer et les vents.
- 2. Les côtes de France, le balisage, les phares, les sémaphores.
- 3. La marée et les courants.
- 4. Les profondeurs de la mer.
- 5. Les ports de commerce.
- 6. La navigation au long cours et ses principales lignes.
- 7. La navigation au cabotage et en plaisance, le pilotage.
- 8. Les pêches maritimes.
- 9. Principaux types de bateaux employés pour les pêches maritimes.
- 10. Sur le banc de Terre-Neuve.
- 11. La pêche en Islande.
- 12. La vie au fond des mers.
- 13. Les mammifères marins.
- 14. La culture des mers.
- 15. Les poissons et leurs mœurs.
- 16. Les animaux de la plage.
- 17. La myticulture.
- 18. L'ostréiculture.
- 19. Les plantes marines et leur utilité.
- 20. Le sel marin et ses divers emplois.
- 21. Le froid artificiel, son utilisation pour la pêche.
- 22. Les pigeons voyageurs, leur utilisation pour la pêche.
- 23. Les écoles de pêche en France et à l'étranger.
- 24. Les abris et maisons du marin.
- 25. Engagements sur les navires de commerce.
- 26. Les avantages du métier de marin.
- 27. La Caisse des Invalides.
- 28. La Caisse de Prévoyance.
- 29. Assurance des bateaux et du matériel de pêche.
- 30. Les mutualités et le crédit maritime.
- 31. L'épargne, la prévoyance, la coopération.
- 32. Les sociétés de secours mutuels entre marins.
- 33. Les naufrages célèbres.
- 34. Règles de croisement des navires en mer.
- 35. Les apparences du temps, le baromètre.
- 36. Les aimants, la boussole et son usage.
- 37. Le brouillard, le son, les échos.

- 38. Les tempêtes.
- 39. Les phénomènes de l'atmosphère.
- 40. Les phénomènes célestes.
- 41. L'électricité et la foudre.
- 42. L'éclairage, les feux des navires.
- 43. Les câbles et télégraphes sous-marins.
- 44. La télégraphie sans fil.
- 45. Les chemins de fer et le transport du poisson.
- 46. La construction d'un navire.
- 47. L'histoire d'un paquebot.
- 48. Les machines à vapeur.
- 49. Le charbon et son extraction.
- 50. Emploi des moteurs à pétrole dans la marine marchande.
- 51. Les marines du passé.
- 52. Les corsaires français.
- 53. Les gloires maritimes de la France.
- 54. Aperçus de cartes marines.
- 55. Cloches à plongeurs et scaphandriers.
- 56. Les marines marchandes étrangères.
- 57. Les nations étrangères, leurs pavillons maritimes.
- 58. Connaissances anatomiques élémentaires.
- 59. Secours aux asphyxiés et aux noyés.
- 60. Maladies les plus fréquentes des marins.
- 61. Notions d'hygiène générale.
- 62. Premiers soins aux blessés.
- 63. Hygiène des habitations et des bateaux.
- 64. L'abus du tabac et de l'opium.
- 65. L'avarie.
- 66. La tuberculose.
- 67. L'alcoolisme.
- 68. Types de navires de guerre français.
- 69. Noms des navires de guerre, leur raison d'être.
- 70. Les sous-marins.
- 71. Les divers corps de la marine militaire.
- 72. Les ports militaires.
- 73. La défense maritime des colonies.
- 74. Les marines étrangères, types de leurs navires.
- 75. Uniformes et grades des diverses marines.
- 76. Aperçus sommaires d'histoire maritime moderne depuis 1870.
- 77. La guerre de 1870.

- 78. Le siège de Pékin.
- 79. Les expéditions aux pôles.
- 80. Nos colonies (Afrique).
- 81. (Asie).
- 82. (Afrique).
- 83. (Océanie).
- 84. Alger et l'Algérie.
- 85. La France en Tunisie.
- 86. Les races humaines.
- 87. Les canaux de Suez et de Panama.
- 88. L'Europe et ses principaux ports.
- 89. Les ports de l'Asie.
- 90. Les ports de l'Afrique.
- 91. Les ports de l'Amérique.
- 92. Les ports de l'Océanie.
- 93. Paris et ses monuments.
- 94. Les provinces de France et leurs costumes.
- 95. L'armée française.
- 96. Le devoir militaire.
- 97. Drapeau et Patrie.
- 98. Le patriotisme.
- 99. Restez au village.
- 100. Les bienfaits du travail.

Ces conférences auraient pour résultat d'habituer les officiers à prendre la parole en public et d'augmenter les connaissances de la population qui forme le fond du recrutement maritime.

Les jeunes marins apprennent à lire, à écrire et à compter aux écoles primaires. On leur donne également les premières notions générales et, en particulier, un enseignement nautique prévu dans les écoles du littoral par la circulaire du 22 septembre 1898, B. O., 998; mais, dès que les nécessités de la vie les obligent, vers 12 ou 13 ans, à gagner leur pain, ils n'ont plus aucun moyen d'instruction.

Les écoles de pêche placées à Groix, aux Sables, à Dieppe, Boulogne, Le Croisic, Arcachon, Martigues, Fécamp, Honfleur, Concarneau, Douarnenez, Kérity-Penmarch, Audierne, Le Havre, Villerville, Camaret et à l'île Tudy sont encore trop éloignées les unes des autres pour que leur excellent enseignement puisse porter des fruits dans l'ensemble de la population maritime.

Dans les grandes villes, on a tenté de réaliser ce problème à l'aide des conférences, des bibliothèques et des cours du soir, mais ils sont peu fréquentés des marins, et, sur le littoral, la population est, en majeure partie, dépourvue de tout moyen d'instruction pour les adultes.

Aussi semblerait-il intéressant d'élever leur niveau intellectuel autrement que par l'école élémentaire des bords, dont l'importance a diminué par la diffusion de l'enseignement primaire, en mettant à la portée des équipages des moyens nouveaux lors de leur passage sous les drapeaux.

La marine a, en effet, comme l'armée, la tâche de préparer des combattants et des hommes utiles. Elle doit rester en dehors de la politique, mais, faisant étroitement partie de la nation, son devoir est de suivre le mouvement général en améliorant, au point de vue moral, la population des côtes pour la rendre plus apte à comprendre le progrès et moins isolée dans ses spécialités diverses.

Dans les conférences, les officiers ne manqueront pas de faire ressortir les bienfaits de l'association, des mutualités et d'insister sur les ravages causés par l'alcoolisme, la tuberculose. Ils rencontreront souvent des esprits incultes ou à peine cultivés et la difficulté de leur tâche consistera surtout à se mettre à la portée de leur auditoire.

La causerie sera toujours courte et intercalée entre deux parties amusantes, obtenues, l'une, par des projections, l'autre, par le cinématographe ou le phonographe dont on pourrait munir les bâtiments ou les escadres, en vue d'intéresser les marins par des vues animées ou des chansons du genre Botrel ou Yann Nibor.

L'Amirauté anglaise a fait composer un recueil officiel, distribué gratuitement à ses équipages, et comprenant plus de soixante-dix chants de mer à l'usage des marins.

Cet exemple mérite d'être imité, mais nous proposons de présenter les chansons et récits français sur des cylindres de phonographe dont la répartition entre les navires serait assurée par les soins des navires amiraux.

Les conférenciers s'attacheront à intéresser les marins en leur expliquant la géographie, les coutumes des pays où les conduit la navigation et, pour leur permettre de se rendre compte de la route du navire ou de la configuration de la côte, une carte marine sera placée en un cadre vitré dans un endroit fréquenté par l'équipage, la route et le point à midi y étant indiqués chaque jour pendant les traversées.

Pour compléter cette éducation morale et permettre aux marins de se rencontrer avec les matelots étrangers chez qui les sports sont en honneur, les officiers s'efforceront d'en développer le goût et de créer en particulier des équipes de foot-ball.

Les commandants sattacheront à leur donner des facilités particulières, pendant les heures de repos, en vue de se rendre à terre, soit pour s'exercer, soit pour organiser des concours ou des matches avec les équipes de l'escadre ou les marins étrangers, et une certaine somme serait attribuée, par escadre ou division navale, pour créer l'émulation en faveur des divers sports.

Afin de permettre au ministre d'être renseigné sur les résultats produits par cette éducation morale, les amiraux auraient à en faire faire l'objet d'un fascicule spécial au moment de l'inspection générale.

Les officiers conférenciers pourraient alors être proposés pour les palmes universitaires, les médailles de la mutualité, des témoignages de satisfaction ou les distinctions accordées par la Société nationale des Conférences populaires, afin que leurs efforts d'éducateurs populaires soient connus et récompensés.





